

PROJET DE RECHERCHE

Régulation de la nouvelle économie : le rôle des nouveaux mouvements sociaux économiques (NMSÉ)

direction du projet :

Marie-France Turcotte, Corinne Gendron, Bouchra M'Zali
collaborateurs: Éric Gedajlovic, Benoît Lévesque

Organisme subventionnaire : CRSH (programme Initiative de la nouvelle économie)

Objectifs : Ce projet vise à définir la configuration régulatoire de la nouvelle économie, en développant une compréhension des nouveaux mouvements sociaux économiques (NMSÉ) et de leur rôle, en explorant leurs valeurs et leur éthique, leur dynamique et les transformations dont ils sont porteurs au sein de l'économie et auprès des acteurs économiques traditionnels, et en étudiant l'articulation de la dynamique régulatoire portée par ces mouvements avec les mécanismes régulateurs du marché. Plus particulièrement, l'émergence d'un cadre normatif d'évaluation sociale et environnementale des entreprises, le commerce équitable, les investissements éthiques et enfin la finance solidaire sont autant d'innovations dont il s'agit de comprendre la portée en termes de régulation et de définition de la nouvelle économie. Il s'agit tout d'abord de définir ces mouvements comme nouveau pôle normatif et de dégager la teneur de l'éthique de solidarité dont ils sont porteurs, et parallèlement de comprendre les effets et les transformations induites par l'émergence de ce nouveau pôle en termes de régulation sociale d'une part, et de performance économique et financière d'autre part.

Cadre normatif d'évaluation sociale et environnementale des entreprises. Alors que la responsabilité sociale des entreprises faisait l'objet de vifs débats dans les cercles académiques (Friedman, 1970) mais aussi entre gens d'affaires au début des années 1980, l'éthique des affaires est aujourd'hui reconnue comme la sagesse conventionnelle des milieux économiques et, ce, en tant que moyen de gérer les demandes des parties prenantes (Freeman, 1984) qui s'imposent comme nouvelles forces normatives. Les principes Sullivan, les principes CERES et la Global Report Initiative (GRI), le Global Compact, les normes ISO 14 000, AA 1000, SA 8000 de même que les principes de Caux ou les lignes directrices de l'OCDE sont autant de codes de pratiques visant à orienter, mais aussi à évaluer une performance sociale désormais exigée des entreprises.

Commerce équitable. Également en porte-à-faux des théories économiques classiques, la pratique du commerce équitable quant à elle, prend appui sur la reconnaissance de

l'échange inégal entre les agents. Les consommateurs du Nord sont mis en relation directe avec les producteurs du sud dans une relation qui ne se définit plus simplement comme une transaction économique ou un échange de bien, mais comporte à la fois des dimensions d'engagement socio-politique et d'éducation, sans compter une diffusion des modes d'organisation de la production en fonction de valeurs coopératives, démocratiques et écologiques.

Investissement socialement responsable. À cet égard, le commerce équitable comporte plusieurs caractéristiques innovatrices également présentes dans la pratique de l'investissement responsable, qui concerne actuellement aux États-Unis près de 13 % de tous les investissements effectués. Ici encore, un acte a priori motivé uniquement par des critères financiers individualistes se voit réinterprété à la lumière de ses conséquences sociales. Dans le commerce équitable comme dans les investissements éthiques, l'acte économique est réinvesti par un contenu socio-politique qui fait éclater les postulats de la théorie économique classique.

Finance solidaire. Si l'investissement responsable ne fait qu'ajouter aux considérations financières des considérations sociales, tel que tend à le proposer le courant de la responsabilité sociale, la finance solidaire franchit un pas supplémentaire en proposant une instrumentalisation complète de l'économie au service d'une fin sociétale qui nécessite par le fait même l'élaboration de nouveaux indicateurs ; car la finance solidaire et l'économie sociale prennent acte de la dissociation entre croissance économique et développement dont discutent depuis quelques dizaines d'années à peine les instances internationales de l'ONU et de la Banque Mondiale. Leur projet peut-être interprété comme une domestication de l'économie et de la finance qui ne sauraient désormais s'évaluer sur une base auto-référentielle, mais bien en fonction de résultats sociaux. Associé au niveau de vie et longtemps corrélés au taux de consommation, le développement, qu'il soit évalué à une échelle locale ou nationale, ne se limite plus au PIB par habitant, et se voit réinterprété en termes politiques et sociaux à travers la fixation d'objectifs que doit venir servir l'activité économique et financière.

2. Contexte :

Importance de la recherche et contribution au savoir. La recherche proposée est importante car elle porte sur les mécanismes de régulation de la nouvelle économie et permettra de mieux comprendre les moyens de réduire ses effets néfastes en matière d'équité et d'environnement notamment. L'intensification récente de la lutte anti-terroriste fait ressortir les enjeux éthiques et politiques derrière la circulation de l'argent et le commerce avec certaines organisations liées aux groupes terroristes. En effet, l'identification de la circulation des ressources financières alimentant les groupes terroristes et la rupture des échanges commerciaux avec les organisations impliquées est maintenant présentée comme un moyen privilégié pour lutter contre ce problème. Or, ce sont des moyens économiques comparables qu'ont mis en œuvre les acteurs du NMSÉ pour lutter contre des problèmes d'importance, tels que le non respect des droits de la personne, des normes de travail inappropriées ou non appliquées menaçant la santé et l'intégrité des personnes, de même que la destruction de ressources naturelles sans viser un développement durable. Tous ces problèmes sont eux-mêmes porteurs de tensions sociales et politiques. L'approche économique du NMSÉ est intéressante aussi parce qu'elle suggère et offre des solutions aux problèmes accompagnant la nouvelle économie, ce qui se distingue de l'approche de confrontation d'autres mouvements de protestations qui tendent à polariser les positions autour du phénomène de la mondialisation. Au contraire, l'approche économique du NMSÉ vise une intégration des préoccupations

éthiques et sociales dans la nouvelle économie mondialisée. Par ailleurs, cette intégration pourrait se révéler un facteur de compétitivité pour les entreprises ou les secteurs.

La recherche contribuera à l'avancement des savoirs à plusieurs égards. En premier lieu, elle permettra une meilleure compréhension des NMSÉ, ajoutant ainsi au corps de connaissances en sociologie. De plus, les résultats de l'étude contribueront à la compréhension des phénomènes de changement dans les secteurs et dans les organisations, phénomènes traités notamment en gestion et en stratégie. Enfin, l'étude apportera des résultats nuancés à la question de la relation entre, d'une part, la performance sociale et environnementale des entreprises et, d'autre part, leur performance financière.

Liens entre recherche proposée et activités de recherche courantes. Les membres de l'équipe ont déjà amorcé des travaux sur des thèmes liés à cette recherche. Marie-France Turcotte a étudié les interactions entre les secteurs industriels, les gouvernements et les organisations de la société civile et ce, notamment dans le cadre d'un projet d'études sur les initiatives multipartites en environnement (incluant par exemple des tables rondes et des comités de suivi). Ces initiatives multipartites constituent justement des innovations qui participent à la nouvelle configuration régulatoire de l'économie. Le projet de recherche s'inscrit donc dans la même foulée. Bouchra M'Zali et Marie-France Turcotte ont réalisé conjointement des études sur l'investissement socialement et environnementalement responsables (ISR). Le phénomène de l'ISR est un des éléments des NMSÉ que ce projet se propose de mieux comprendre. À l'issue de leur projet sur les fonds d'investissements éthiques et environnementaux, Turcotte et M'Zali en sont arrivées à la conclusion que l'impact de ces nouveaux produits financiers devraient être observé à la lumière du mouvement plus large de l'ISR et que les organismes instigateurs de normes constituaient un élément clé du développement de ce mouvement. En fait, le présent projet de recherche est issu des conclusions du précédent. Corinne Gendron travaille sur les questions du commerce équitable depuis plusieurs années, et vient de terminer une recherche en partenariat avec Fondaction, Bâtirente et la CSN sur les investissements socialement responsables et la finance solidaire. Elle s'intéresse aussi à la responsabilité sociale des entreprises et aux systèmes d'accréditation (elle enseigne le système ISO 14 001 dans diverses universités). Directeur du CRISES, Benoît Lévesque a mené plusieurs recherches d'envergure sur les innovations économiques. Sa vaste expérience dans le domaine sera extrêmement précieuse pour comprendre les innovations économiques portées et suscitées par les NMSÉ. Eric Gedajlovic travaille sur les questions de gouverne des entreprises et a à son crédit la publication de nombreux articles dans des revues académiques de gestion. Sa contribution sera particulièrement précieuse pour la publication dans des revues académiques de langue anglaise.

Contexte de la littérature et cadre théorique. Alors que se grippait le régime d'accumulation fordiste ancré dans le territoire national (Lipietz, 1984), les entreprises ont développé des stratégies de multinationalisation dont a résulté un espace économique mondial (Michalet, 1985) qui a trouvé dans les nouvelles technologies de communication le terreau de son expansion et de son approfondissement. À tel point que cet espace mondial est devenu peu à peu l'élément de référence des stratégies corporatives, puis des États, menant à une profonde recomposition du politique et des rapports entre économie, société et développement (Petrella, 1989). Les nouvelles technologies ont aussi joué un rôle d'importance dans le démantèlement du système monétaire inter-étatique et l'émergence d'une finance mondialisée née à la faveur des 3 D (décloisonnement, désintermédiation, déréglementation) (Bourguignat, 1992). Bref, les transformations des années 1980 ont mené à l'émergence d'une nouvelle économie fondée sur un nouveau

régime d'accumulation dont les modalités de régulation restent à définir (Aglietta, 1999). Le nouveau régime se déploie sur une multiplicité de pays dans un contexte où les modes de régulation sont encore fortement ancrés dans les États-Nations. Ce nouveau régime est souvent désigné comme la mondialisation.

Réagissant à cette mondialisation, on remarque que des acteurs sociaux dispersés s'engagent néanmoins dans un processus d'organisation réticulaire inédit à travers lequel s'établissent de nouveaux liens internationaux. Au delà du rôle contestataire que ce deuxième pôle peut jouer à l'égard du premier, l'un et l'autre prônant chacun leur mondialisation, il n'est pas anodin de constater que le pôle de *l'autre mondialisation* est porteur de valeurs à l'aulne desquelles le premier pôle est contraint de s'évaluer. En d'autres termes, le mode de régulation propre à la nouvelle économie mondialisée pourrait se traduire par une nouvelle éthique portée par des acteurs issus principalement de la société civile qui témoignent de l'émergence d'un troisième pôle de régulation aux côtés de l'État (régulation hiérarchique) et du privé (régulation du marché). Avec la désagrégation du modèle de développement fordiste et le recul de l'État providence, les mouvements sociaux ont peu à peu investi le champ de l'économie pour le réinvestir d'un contenu social et politique (Giroux, 1997; Rouban, 1990). Plusieurs initiatives s'inscrivent ainsi dans une troisième génération de mouvements sociaux qui, en plus de redéfinir le cadre institutionnel et de participer à des processus identitaires (Eder, 1993; Melluci, 1983), investissent le champ de l'économie. Ces nouveaux mouvements que nous convenons d'appeler NMSÉ définissent le pôle de normativité au cœur de la nouvelle économie auquel doivent se référer les autres acteurs. Cela suggère les questions de recherche suivantes:

QR1 : Comment les NMSÉ se distinguent-ils des mouvements sociaux traditionnels?

QR2 : Comment les NMSÉ se définissent au chapitre de leurs valeurs, de leur éthique?

QR3 : Comment les NMSÉ jouent-ils leur rôle de pôle normatif sur la nouvelle économie mondialisée?

Les acteurs du NMSÉ ont des objectifs de transformation de l'économie et étudier ce phénomène revient donc à s'intéresser au changement. La théorie institutionnelle, qui porte son attention sur les forces sociales externes à l'entreprise qui façonnent sa destinée (Di Maggio et Powell, 1983) ont été souvent à tort associées uniquement à des facteurs de stabilité et d'inertie (Di Maggio et Powell, 1991; Greenwood et Hinings, 1996). Récemment, Hoffman (1999) a mis en évidence que les nouveaux mouvements sociaux, et particulièrement les environmentalistes, pouvaient constituer des forces institutionnelles se révélant des facteurs de changement pour l'industrie. Cela suggère donc la question de recherche suivante :

QR4 : Dans quelles conditions les initiatives des NMSÉ se révèlent-elles facteurs de changement dans un secteur économique?

Comment la régulation portée par les NMSÉ s'articule-t-elle avec les mécanismes régulateurs traditionnels du marché? Selon la théorie des parties prenantes (*stakeholder theory*, Freeman, 1984), l'entreprise doit répondre aux pressions de divers groupes dans son environnement, c'est donc dire pour le cas qui nous intéresse ici, savoir gérer les demandes des acteurs du NMSÉ et agir de manière socialement responsable. Plusieurs études s'inscrivant dans le courant de la théorie des parties prenantes ont tenté d'identifier s'il existe un lien positif entre la responsabilité sociale des entreprises (PSE) et leur

performance financière (PFE). Plusieurs études, depuis les deux dernières décennies, ont tenté de répondre à cette question sans pour autant qu'un consensus quand à la nature de cette relation n'émerge (Hutton et al., 1998; Griffin et Mahon, 1997). En effet certaines études (Moskowitz, 1972; Rockness et al., 1988; McGuire et al., 1988) soulignent l'existence d'une relation positive entre la PSE et la PFE, alors que d'autres études (Cochran et Wood, 1984; McGuire et al., 1988) mettent en évidence une relation négative et d'autres enfin, ne trouvent aucune relation significative entre ces deux performances (Alexander et Bucholz, 1979). Ce manque de consensus peut être expliqué notamment par une divergence dans les mesures de la PSE et de celles de la PFE. Ce débat suggère la question de recherche suivante :

QR5 : Quel lien existe-t-il entre, d'une part, la réponse des entreprises aux demandes et initiatives normatives du NMSÉ et, d'autre part, la performance financière des entreprises?

3. Méthodologie

Stratégie de recherche. La stratégie de recherche retenue est l'analyse comparative de cas ayant pour unités d'analyse des secteurs d'activités économiques (analyse de cas multiples de type holistique, c'est-à-dire avec une seule unité d'analyse par cas, soit le cas lui-même, Yin, 1994). Nous avons choisi quatre secteurs représentatifs et complémentaires des transformations auxquelles nous nous intéressons, soit (1) l'alimentation, (2) le textile, (3) le secteur forestier (bois et les pâtes et papier), (4) et enfin le secteur financier.

Le secteur de l'alimentation est au cœur de l'activité des NMSÉ : le processus d'industrialisation s'approfondit avec la technologie génétique en même temps que se développe la commercialisation des produits dits biologiques. Les mécanismes de certification, l'étiquetage et la traçabilité des produits sont au cœur de controverses commerciales importantes depuis le dernier épisode de la vache folle, et au moment où les accords commerciaux tentent d'interdire les barrières commerciales basées sur les méthodes de production (Alena, Art XX du GATT). Le secteur de l'alimentation est un cas très illustratif des reconfigurations économiques et des défis en termes de régulation, ainsi que du rôle joué par les NMSÉ comme pôle normatif.

Au cours des dernières décennies, le secteur du textile et l'industrie de l'habillement sont marqués par des vagues de délocalisation, le recours systématique à la sous-traitance et la concentration aux mains des distributeurs et des marques. Cette tendance devrait s'accentuer avec le démantèlement progressif de l'*Accord Multifibres* de 1974 qui limitait les importations de textiles des pays à bas salaires, orchestré par la mise en œuvre de l'*Accord sur les textiles et vêtements* de l'OMC entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Parallèlement à ces transformations, plusieurs entreprises du secteur ont été ciblées par des campagnes d'actionnaires activistes (Nike, Levi's, Gap, Reebok). Des codes de conduite ont été développés à leur intention (SA8000), de même que des campagnes visant à faire respecter des principes de l'OIT (*De l'éthique sur l'étiquette, The Clean Clothes Campaign, Vêtements propres*). Une autre filière de transformation est celle du commerce équitable, à travers laquelle des artisans du Sud bénéficiant de conditions de travail décentes commercialisent directement leur production auprès des consommateurs du Nord à un juste prix, par l'intermédiaire d'ONG (Aj Quen au Guatemala, Dezign Inc. au Zimbabwe).

Le secteur forestier, qui couvre les industries du bois et des pâtes et papiers, est le principal secteur au niveau de l'emploi au Québec. Ce secteur relevant apparemment de l'économie traditionnelle a toutefois été transformé par le développement de nouvelles sources d'approvisionnement (notamment le recyclé et la sciure de bois) et des normes environnementales qui ont obligé l'industrie à se restructurer. Ce secteur est en proie à un questionnement sociétal majeur depuis quelques années : on s'interroge sur la gestion des ressources forestières et sur les retombées de l'industrie en termes de développement durable alors que les forêts primaires sont épuisées et que les partenaires commerciaux commencent à exiger des méthodes de coupe respectueuses des habitats et du taux de renouvellement. Les normes de foresterie durable, la norme internationale ISO/TR 14061:1998 intitulée *Information pour assister les organismes forestiers dans l'utilisation des normes ISO 14001 et ISO 14004 relatives aux systèmes de management environnemental*, et de multiples organismes de certification que tente de chapeauter le *Conseil d'intendance des forêts – principes pour une gestion des forêts mondiales écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable* (FSC) viennent redéfinir ce secteur industriel. Du côté de la transformation, l'industrie des pâtes et papiers s'est aussi profondément transformée avec le resserrement des exigences environnementales au niveau des processus de production (copeaux comme matière première, procédés chimiques de fabrication) et des normes de produits (% de matières recyclées).

L'industrie des services financiers a connu un développement fulgurant depuis le mouvement des trois D (déréglementation, décloisonnement, désintermédiation). Ce secteur a été radicalement transformé par les nouvelles technologies de l'information et engage avec lui de nombreux autres secteurs dans la nouvelle économie. Les avoirs financiers des ménages comptent aujourd'hui pour 45 % de leur richesse. Le développement du secteur est aussi lié à l'émergence d'un nouvel acteur né à la faveur des stratégies de capitalisation financière : les investisseurs institutionnels. Au cours des dix dernières années, l'encours des fonds de pensions américains est passé de 2 533,1 milliards de \$US à 7161,6 et détiennent actuellement 60% des 12 978 milliards de \$US d'actifs détenus par les fonds de pension dans le monde. Au sein de l'OCDE, les actifs des investisseurs institutionnels ont presque triplé, passant de 13 506,3 milliards de \$US en 1990 à 30 251,2 milliards de \$US en 1998. Cette croissance de l'industrie financière et la montée en puissance des investisseurs institutionnels suscitent néanmoins des questionnements sur le rôle du secteur financier dans l'économie et les effets de la financiarisation croissante et de la mondialisation financière. Les mouvements des investissements responsables et de la finance solidaire se posent en alternatives à une financiarisation débridée aux effets corrosifs sur l'économie réelle.

Collecte des données. La collecte des données sera réalisée par plusieurs méthodes complémentaires, soit l'analyse documentaire et les interviews. L'analyse documentaire sera privilégiée dans un premier temps pour identifier les acteurs du NMSÉ et décrire les événements qui l'ont constitué dans chacun des quatre secteurs. Il s'agira de rassembler des documents qui ont été produits par ou qui traitent des acteurs du NMSÉ, de même que des informations de base sur les quatre secteurs choisis. De plus, la banque de données Compustat et les archives des principaux journaux d'information seront à la base d'analyses financières. Afin de compléter, trianguler et nuancer les données obtenues par l'analyse documentaire, des entretiens semi-directifs seront aussi réalisés avec des informateurs-clés du secteur, particulièrement avec des membres des organisations constituant le NMSÉ, mais aussi des dirigeants d'entreprises qui ont été influencés par le NMSÉ. Nous prévoyons réaliser une dizaine d'entrevues par secteur. Le questionnaire de l'entrevue sera conçu de sorte à aborder l'historique des activités des acteurs du NMSÉ, les questions des valeurs véhiculées par ces organisations et des nouvelles normes

qu'elles promeuvent, de même que la perception des répondants quant à l'influence du NMSÉ sur le secteur et leur opinion quant à savoir si suivre la tendance des NMSÉ confère un avantage compétitif.

Codage et analyses. Le codage des données sera effectué de manière inductive. Les textes issues de collecte de documents et des interviews seront lus attentivement et codées en marge du texte (Miles et Huberman, 1994). À cet effet, un logiciel de traitement des données qualitatives tel que HyperResearch sera utilisé. Les portions de discours seront ensuite regroupées en fichiers thématiques. Comme le codage sera réalisé de manière inductive, il n'est pas possible pour le moment de présenter des codes détaillés, cependant on peut d'emblée spécifier que certains de ces fichiers thématiques s'inscriront dans les axes suivants : (1) l'axe diachronique, autrement dit l'historique des événements liés au NMSÉ dans le secteur; (2) l'axe des valeurs; (3) l'axe des initiatives des acteurs du NMSÉ; (4) l'axe des réactions des entreprises et autres agents économiques traditionnels dans le secteur. Par la suite, les éléments contenus dans chaque fichier seront comparés et triangulés, puis synthétisés et systématisés afin de retenir l'essentiel des données et de le mettre en relation avec d'autres thèmes. La rédaction des cas se poursuivra en réduisant et condensant encore d'avantage le contenu des fichiers et en intégrant ces descriptions à une narration (le cas). Les résultats d'analyses financières compléteront les analyses de cas.

Afin d'étudier l'articulation de la régulation portée par les NMSÉ et des mécanismes régulateurs traditionnels du marché, des analyses financières seront aussi réalisées. Premièrement, une étude événementielle sera faite. À cet effet, dans chacun des 4 secteurs, seront retenues les entreprises qui ont fait l'objet d'initiatives normatives de la part d'organisations du NMSÉ (par exemple, en ayant reçu une accréditation ou en ayant été citées dans une liste d'entreprises à bannir). En effet, pour ce volet du projet, l'unité d'analyse est l'entreprise. La performance financière sera d'abord mesurée par les rendements boursiers anormaux résultants de l'initiative normative. Ce rendement anormal ($RA_{i,T}$) sera mesuré, à l'instar de la majorité des études, par la différence entre le rendement observé en T ($R_{i,T}$), date de l'accréditation (ou à la citation sur la liste des entreprises à bannir) et le rendement moyen historique ($R_{i,T}$) ou par le rendement théorique estimé par le modèle d'évaluation des actifs financiers (CAPM) : $RA_{i,T} = R_{i,T} - R_{i,T} ; RA_{i,T} = R_{i,T} - (\underline{\alpha}_i + \underline{\beta}_i * R_{m,T})$.

La performance financière sera ensuite mesurée par le risque tel que perçu par le marché, risque mesuré par la volatilité des rendements pondérée par le rendement moyen. Nous utiliserons les rendements quotidiens pour l'intervalle de temps choisi entourant la date d'annonce de l'initiative normative, par exemple, une accréditation. Parce que la réaction du marché boursier peut être due à d'autres événements concomitants, tels que l'annonce de versement de dividendes, l'obtention ou la perte d'importants contrats, qui peuvent biaiser les résultats, une très grande attention sera portée à la composition de l'échantillon. Pour chaque entreprise, une recherche minutieuse sera effectuée dans les différents journaux et publications pour vérifier si d'autres événements n'ont pas eu lieu durant l'intervalle de temps choisi et dans de tels cas, les entreprises seront retirées de l'échantillon. Parce que l'analyse des rendements ne peut rendre compte seule de certaines distorsions causées par des décisions d'entreprises, la performance économique sera enfin mesurée par des ratios comptables. L'analyse comptable permet de capter le

transfert des coûts à une autre partie prenante, transfert qui pourrait être la cause de la variation des rendements boursiers. À cet effet, nous calculerons les principaux ratios financiers (par l'analyse Dupont), analyserons leur évolution durant au moins 6 ans, soit 3 ans avant et 3 ans après l'initiative normative, et nous les comparerons aussi à ceux des autres entreprises non certifiées du secteur étudié. Dans cette analyse des principaux ratios une attention particulière sera portée à la structure des coûts, aux ventes et à la profitabilité, et aux provisions prises pour faire face à d'éventuelles poursuites. Cette analyse diachronique et comparative nous permettra de vérifier si l'initiative est un facteur de compétitivité et, ce, dépendamment du secteur d'activité.

Ces différentes analyses financières permettront de tester les hypothèses suivantes. *Hypothèse 1*: Une initiative normative évaluant positivement une entreprise, par exemple, l'octroi d'une accréditation, a un effet positif sur la performance financière de l'entreprise. *Hypothèse 2*: Une initiative normative évaluant négativement une entreprise, par exemple par le retrait d'une accréditation ou la citation dans une liste d'entreprises irresponsables, a un effet négatif sur la performance financière. *Hypothèse 3* : L'impact de l'initiative normative sur la performance financière de l'entreprise dépend de l'entité qui l'octroie. *Hypothèse 4* : L'impact des initiatives normatives sur la performance économiques des entreprises dépend du secteur d'activité. Par souci de concision, nous ne présentons pas ici les hypothèses alternatives mais il va de soi que nous les examinerons.

L'analyse transversale. Chacune des 4 analyses de cas sectorielles fera ressortir le rôle joué par les acteurs du NMSÉ, soit les organisations effectuant des évaluations sociales et environnementales des entreprises, le commerce équitable, le mouvement de l'ISR et la finance solidaire dans un secteur particulier d'activité économique. Seront décrites les valeurs mises de l'avant par les acteurs du NMSÉ de même que les réactions des entreprises à leurs initiatives. Sur la base de cette description, on pourra vérifier si les NMSÉ ont été des agents de transformation du secteur. On pourra aussi expliquer de manière nuancée comment s'est jouée l'influence du NMSÉ sur le secteur et comment cette influence de régulation s'est articulée avec les mécanismes du marché. Suite à l'analyse particulière de chacun des quatre secteurs, nous effectuerons une analyse transversale des quatre cas. Cela sera l'occasion de constater les similarités et les divergences des valeurs véhiculées par les acteurs du NMSÉ d'un secteur à l'autre. Nous pourrons aussi comparer les stratégies utilisées par les acteurs du NMSÉ dans chacun des cas, de même que les types de transformation observées dans chacun des secteurs. Enfin, nous pourrons comparer les réactions du marché aux initiatives normatives dans chacun des secteurs et trouver des facteurs d'explication à la lumière de la comparaison.

4. Diffusion des résultats

Les résultats de recherche seront diffusés sous plusieurs formes et dans divers forums. Nous comptons rédiger des cahiers de recherche présentant les monographies sectorielles et prévoyons superviser 4 mémoires ou thèses (2 présentant l'analyse qualitative de 2 secteurs et 2 présentant l'analyse financière pour deux secteurs). De plus, nous planifions publier des articles (un minimum de 6) dans des revues académiques touchant les domaines de la sociologie, de la gestion stratégique et de la finance. Nous envisageons aussi de publier un livre sur notre sujet. Nous présenterons en outre nos résultats dans des colloques académiques (au moins six) et feront de plus connaître nos résultats à un auditoire plus vaste en émettant des communiqués de presse auprès de journalistes,

particulièrement ceux oeuvrant dans les domaine de l'actualité économique et sociale. De plus, nos partenaires se sont montrés très intéressés par les résultats de ce projet de recherche et nous pourrons organiser des séminaires à leur intention.